Saint-Médard-sur-Ille	5 juin 2026
Délibération 2026-48	

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260605-202648-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 29/05/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGÉOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Tristan LE HÉGARAT, Anne-Sophie LAINNEMÉ, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Madame Isabelle JARJAILLE ayant donné pouvoir à Madame Anne-Sophie LAINNEMÉ

Secrétaire : Monsieur Tristan LE HÉGARAT

2026-48 PERCEPTION D'UNE SUBVENTION DE LA RÉGION BRETAGNE POUR LE COMPTE DE L'ECOLE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CLASSE NATURE

L'équipe pédagogique de l'école organisera du 18 au 20 novembre 2026, pour les classes de maternelles, un séjour de classe nature au Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre.
L'école a sollicité la Région Bretagne pour l'attribution d'une aide « PASS Classes Nature et Biodiversité, qui vise à soutenir les départs de jeunes en structures d'accueil en éducation à l'environnement en Bretagne, proposant des classes de découvertes en pleine nature. Les dépenses éligibles sont le transport, l'hébergement et les activités de découverte.
L'aide financière est versée à la commune de rattachement pour le compte l'école.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** la perception de la subvention de la Région Bretagne pour le compte de l'école et s'engage à lui reverser.

Le Maire
BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★

Le Secrétaire de séance